



## COMPTE RENDU

Secrétaire de Séance : *EVARD Bernard*

Absent Excusé : *DOUTRELANT Daniel*

### 1. Compte rendu de la réunion du 7 décembre 2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 07 décembre 2022.

### 2. Présentation des résultats 2022 :

#### - Résultat Financier

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de l'exercice 2022 y rapportant, repris dans le tableau ci-dessus.

Désignation	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Recettes	471 694.08 €	146 174.73 €	617 868.81 €
Dépenses	100 125.36 €	128 027.81 €	228 153.17 €
Soldes	371 568.72 €	18 146.92€	389 715.64 €

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de Fonctionnement :

- 18 146.92 € au compte 1068 (Dépense d'investissement).
- 371 568.72 € au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes 2022 présentés par le Maire ainsi que les reprises des résultats de clôture au budget 2023.

### 3. Travaux 2023 :

Il est prévu pour 2023 en investissement, un ensemble de travaux, dont une partie de la liaison douce rue de l'Ecole / RD212, pour un montant de 57 691.69€ HT soit 69 230.03€ TTC.

L'estimation des subventions est de 48 486.92€.

De plus, il y a lieu de reprendre une nouvelle délibération concernant les liaisons douces, Via Francigena, rue de l'Ecole / RD212 ? Aménagement de sécurité compte tenu des modifications de subventions envisagées.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Département du Pas-de-Calais, en 2023, prévoit de faire le tapis d'enrobé de la RD 212 / rue de l'Ecole, entre l'Abris bus et le carrefour de l'Abbaye Saint Paul.

Il en profitera de réaliser un caisson le long de la RD permettant d'élargir quelque peu la largeur de la chaussée.

Le coût estimé de l'opération est d'environ 310 000€.

De ce fait, comme déjà évoqué lors de la réunion du 12 octobre 2022 (délibération n°027-22), le Maire propose de réaliser dans le même temps des travaux :

- Prolongement de la liaison douce VIA FRANCIGENA jusqu'au carrefour de l'Abbaye Saint Paul (212<sup>E</sup>3), avec plantation partielle de haies en bordure de chaussée ;
- Réalisation de zones de ralentissement à l'entrée de l'Abbaye Saint Paul, aménagement en chaussée d'un plateau et à proximité du cimetière, zone de rétrécissement de chaussée avec bordure et marquage au sol pour améliorer la sécurité ;
- De bordurer le virage à proximité du cimetière pour canaliser les eaux pluviales ;
- D'élargir la zone de stationnement au niveau du cimetière ;
- Création d'une liaison douce entre la rue de la Rose et l'entrée de Wisques, avec plantation de haie, prolongation du réseau pluvial afin de capter les eaux de ruissellement de la chaussée, dans le but d'assurer la sécurité des résidents du lotissement mais également des autres usagers ;
- Elargissement de l'accotement suivant un arrangement avec la famille Bailly afin d'obtenir une largeur de 1,40m, avec arrachage de la haie existante et la pose d'une clôture grillagée plus plantation d'une nouvelle haie ;
- Création d'une zone de ralentissement en amont et aval de la rue de la Rose (nouveau lotissement) ;
- Sur l'ensemble du tracé pose d'une signalisation adaptée aux besoins des aménagements, ainsi que la pose d'un panneau virage dangereux avec fonctionnement par panneau solaire et à leds pour une question de sécurité.
- Déplacement de l'entrée et sortie de la commune au niveau de l'Abbaye Saint Paul avec limitation de vitesse à 50km RD212/rue de l'Ecole, pour la sécurité de tous.

Suivant le tableau de financement du projet ci-dessous, le Maire propose de solliciter auprès de la région des HAUTS DE FRANCE une aide de 15 000€ dans le cadre d'Aides aux Communes et Aux Territoires (ACTes).

Dépenses			Recettes		
Rubriques	Montant HT	Montant TTC	Rubriques	Montant	%
<b>LIAISON DOUCE RUE DE L'ECOLE/RD212 &amp; SECURITE</b>					
Frais notaire et Bornage	1 600,00 €	1 740,00 €	D.E.T.R.	15 938,00 €	13.2%
VRDAO	2 400,00 €	2 880,00 €	Amande de Police	15 000,00 €	12,5%
			Département 62	38 000,00 €	31,5%
			CCPL (sur liaison douce)	6 000,00 €	5,0%
Travaux	31 500,00 €	37 800,00 €	Région	15 000,00 €	12.5%
Signalisation	4 000,00 €	4 800,00 €	<b>S/total subvention</b>	<b>89 938,00 €</b>	<b>74.7%</b>
Sous/total	39 500,00 €	47 220,00 €	Fonds Propres	30 537,00 €	25.3%
<b>RD 212 Entrée Ouest - Sécurité et liaison douce VIA FRANCIGENA</b>					
			FCTVA	23 679,96 €	
VRDAO	3 500,00 €	4 200,00 €			
Travaux liaison douce Via Francigena	23 400,00 €	28 080,00 €			
Travaux autre	35 875,00 €	43 050,00 €			
Signalisation	18 200,00 €	21 840,00 €			

	Sous/total	80 975,00 €	97 170,00 €			
Total Travaux		120 475,00 €	144 390,00 €	Total financement	120 475,00 €	100,0%

#### **4. Réunion du 8 février 2023 à 18h30 :**

Le Maire informe le Conseil, que la réunion avec les habitants de la rue de la Fontaine se déroulera le 8 février à 18h30.

Il précise que les résidents de la rue de la Fontaine seront conviés en priorité, pour évoquer le sujet des trottoirs et du stationnement.

Pourrait être évoqué également le problème de la vitesse.

#### **5. Fiscalité locale direct 2023 :**

Vote des 4 taxes :

Monsieur le Maire a fait une estimation pour l'augmentation des taux mais reste dans l'attente des bases estimés par l'Etat. Simulation avec une base majoré de 0.9% et des taux à soit 0%, 1% ou 1.5%.

Le conseil décide de reporter le sujet lors d'une prochaine réunion quand nous aurons les bases estimées de l'Etat.

#### **6. Endettement de la commune :**

- Point sur les finances – Emprunts

Dette totale en capital au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : 284 049.56 €

Engagement de durée variables suivant les emprunts jusqu'à 2028 à 2036

Représentant des annuités capital et intérêts de 32 791.06 €.

Remboursement du Prêt Relai de 50 000€ au 1<sup>er</sup> trimestre de 2023

#### **7. Budget 2023 et résultats estimés :**

Budget 2023 :

Le Maire expose au Conseil Municipal le budget primitif 2023 par chapitre et dans certains par imputation.

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	152 613.04 € (dépenses) + 358 052.02 € (Excédent 2023) Soit 510 665.06 €	371 568.72 € (résultats 2022) + 139 096.34 € Soit 510 665.06 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	146 147.30 €	18 146.92 € (résultats 2022) + 128 000.38 € Soit 146 147.30 €

#### **8. Questions diverses**

##### **• Bouygues :**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur le départ de Bouygues Télécom du château d'eau.

Point sur l'indemnité de préavis, le Maire a demandé à Bouygues (recommandé envoyé) 3 943.62€ net au lieu de 2 397.77€ net proposé par Bouygues. Nous sommes en attente d'une réponse.

- **Assurance Bri de Machine :**

Ajout de 2 nouvelles citernes souple pour la défense incendie, de ce fait, le Maire propose de les ajouter au contrat.

Nouvelle cotisation 464.57€ frais et taxes inclus, à la place des 220.38€ frais et taxes inclus.

Pour 2023, le solde à régler sera de 268.16€ frais et taxes inclus.

- **Colis de Noël :**

Le Maire informe le Conseil, que la trésorerie nous demande de délibérer afin de prendre en charge le paiement du colis de Noël et de pouvoir mandater certaines dépenses au compte 6232.

Sur ce compte, 6232, intitulé « Fêtes et Cérémonies », sera mandaté les dépenses tel que :

- Les achats pour le colis de Noël,
- Les dépenses liées à la cérémonie des vœux,
- Les cadeaux pour les mariages, les remises de diplômes,
- Les cartes cadeaux,
- Les dépenses liées aux inaugurations, réceptions etc,
- L'achat de fleurs, gerbes pour les cérémonies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de délibérer en ce sens.

- **Loyer logement communal :**

Le Maire informe le Conseil, que le loyer du logement communal passera (au 1<sup>er</sup> février 2023) de 679.72€ à 703.50€ selon l'indice prévu au contrat.

- **Croix Rouge – Formation PSC 1 :**

Proposition de communiquer des dates prévues de formation par la Croix Rouge.

Les inscriptions passeront par la mairie, les formations seront limitées à 10 personnes pour 2023.

Chaque personne intéressée pourra choisir une date, la formation se déroulera dans les locaux de la Croix Rouge à Saint-Omer.

- **4 jours de Dunkerque :**

Le Maire informe le Conseil, que les 4 jours de Dunkerque passeront par Wisques le 16 mai 2023.

Passage prévu sur la route de Setques et la route d'Hallines.

Wisques, le 25 janvier 2023

Gérard WYCKAERT

Le Maire,

